les CAHIERS du Groupe addap13

2019 - N°5

# Deux éducatrices de prévention spécialisée aux côtés de jeunes incarcérés

## OU QUAND LE HORS LES MURS S'INVITE EN PRISON

En prévention spécialisée, accompagner suppose parfois de demander des parloirs avocat lorsque les jeunes sont incarcérés. Soutenir, écouter, maintenir la relation éducative, faire le lien entre le territoire du quartier et la cellule où ils se trouvent. Ce sont là des moments très particuliers dans la vie de ces jeunes et de leurs familles… parfois aussi dans la vie d'éducateurs davantage rompus aux entretiens informels et à la rencontre hors les murs qu'au franchissement des grilles vers l'univers codifié de la pénitentiaire.

Deux éducatrices avaient le désir de raconter ce pan de leur intervention et, davantage que le descriptif d'une modalité de travail, nous vous invitons ci-après à entendre les voix de deux personnes engagées auprès des jeunes et des quartiers qu'elles ont mission d'accompagner. Vous y lirez du doute, de la peur de se perdre et aussi des joies, qui forgent leur identité professionnelle et personnelle, et qu'elles ont choisi de livrer ici sans fard. Nous les remercions bien sincèrement pour cela car il y faut du courage. Ces réflexions et récits éducatifs distillent des éléments de compréhension précieux et rares de ces moments de bascule, quand le travailleur social sait que, là, c'est gagné et de ces autres moments où il constate que ça ne marche pas.

Le métier est ici périmètre et garde-fou et l'on voit la prévention spécialisée déployer sa souplesse propre et sa capacité à fabriquer en tous lieux de l'éducatif et inlassablement relier, comme on fait feu de tout bois. Nous vous souhaitons une bonne et bienveillante lecture de ces témoignages qui disent aussi le rôle de l'écriture dans la réflexivité.

*Geneviève Casanova*

Groupe addap13
éduquer dans la rue

Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13

# les CAHIERS du Groupe addap13

- PRISON... DE QUOI PARLE-T-ON ?
- DEUX GENÈSES D'INTERVENTION
- EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL D'UN ÉDUCATEUR DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE À L'INTÉRIEUR DES LIEUX DE DÉTENTION AUPRÈS DES JEUNES QU'IL ACCOMPAGNE ?
- EN QUOI SOMMES-NOUS LÀ DANS LA MISSION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ?
- UNE INTERVENTION TERRITORIALISÉE ?
- EN QUOI VOTRE PRATIQUE EST-ELLE DIFFÉRENTE OU SPÉCIFIQUE SUR CET AXE DE TRAVAIL ?
- DIRIEZ-VOUS QUE VOUS AVEZ INNOVÉ DANS CE CADRE ?
- QUELLES LIMITES VOYEZ-VOUS À CE TYPE D'INTERVENTION ?
- QUEL EST L'EFFET DE CETTE INTERVENTION ?
- ET VOS LIMITES À VOUS, QUE POURRIEZ-VOUS EN DIRE ?
- LE TÉMOIGNAGE AUX ASSISES, LA FIN D'UN CYCLE ?
- ON Y RETOURNE ?
- UN MOT DE CONCLUSION PARTAGÉE, POUR LES JEUNES PROFESSIONNELS ?

## PRISON… DE QUOI PARLE-T-ON ?

### *VIRGINIE*

La première fois que je suis allée rendre visite à un jeune aux Baumettes, je m'attendais à le voir en combinaison orange, au travers d'une vitre et à discuter avec lui à l'aide d'un combiné téléphonique… c'est dire que mes représentations étaient essentiellement tirées des films américains.

La première fois que je suis allée rendre visite à un jeune aux Baumettes, je m'attendais à le voir en combinaison orange

Au lieu de ça, je me suis retrouvée dans un box plutôt propre avec un petit bureau et deux chaises, où l'on pouvait s'asseoir en face à face ou côte à côte et surtout face à une personne « lavée, coiffée et repassée », presque plus tirée à quatre épingles qu'à l'extérieur : jean et chaussures de marque, tee-shirt « fashion », gel dans les cheveux… bref, ça m'a surprise mais en même temps rassurée car j'appréhendais beaucoup la dégradation physique et vestimentaire.

Par contre, l'arrivée jusqu'au parloir avait été un parcours en plusieurs étapes, chacune d'entre elles semblant susceptible de me renvoyer à la case départ. Arrivée devant un portail vert immense, je sonne puis entre, munie de mon précieux sésame, un permis de communiquer dûment signé par le juge d'instruction en charge de l'affaire, portant le nom du détenu que j'étais autorisée à rencontrer au parloir avocat, en ma qualité d'éducatrice spécialisée.

Je me présente devant une vitre blindée criblée de nombreuses marques, comme si elle avait été prise à coups de masse (rassurant !), à travers laquelle on distingue tout juste le visage d'un surveillant pénitentiaire qui me fait signe de sonner à l'interphone tout en me scrutant. Je lui explique que j'ai un rendez-vous au parloir avocat pour voir ce détenu et je glisse dans le tiroir prévu à cet effet mon permis de visite ainsi que ma carte d'identité.

Il étudie le document durant quelques minutes qui me paraissent interminables puis me demande au travers de l'interphone :

« Vous êtes avocate ?
- Euh non, éducatrice spécialisée. (C'est marqué sur le permis de visite…)
- Vous allez où ?
- Au parloir avocat. (Je viens de le dire.) »

J'entends qu'il passe un coup de fil… puis il ouvre le tiroir avec un badge numéroté où est inscrit « accès hors détention » : « C'est bon ! », me dit-il.

Je lui demande des précisions pour me rendre jusqu'au parloir puis il m'ouvre un second portail à barreaux métalliques. Je traverse une cour, me dirige vers un bâtiment. Là, je sonne une seconde fois devant une nouvelle porte à barreaux que je parviens à ouvrir avec beaucoup de difficultés tant elle est lourde, puis j'accède à un portique de sécurité où l'on me demande de déposer mes affaires sur un tapis roulant (comme à l'aéroport !!) avant de m'avancer moi-même dans un sas de détection des métaux… Mes bijoux en toc déclenchent une sonnerie stridente : « Il faut repasser Madame, retirez votre ceinture et vos bijoux ! »

Le second passage est réussi. Le surveillant pénitentiaire me demande où je vais tout en scrutant son écran pour vérifier qu'il n'y a pas d'objet suspect dans mon

sac et me prie de confirmer que je n'ai ni téléphone portable ni clé USB sur moi. Il m'indique une nouvelle grille à barreaux au fond du couloir, par laquelle il faudra que je passe pour accéder au parloir avocat.

En passant dans le couloir, je suis interpellée : « Madame ? Madame ? Vous êtes avocate ? » Je regarde sur ma gauche et j'aperçois deux détenus derrière une grille qui me font signe :
- Eh non, je suis éducatrice !
- Ah, dommage !

Je parviens à la grille, un surveillant m'observe derrière une porte vitrée, je lui fais signe que je me rends au parloir avocat. J'entends un clac, la grille se déverrouille puis se referme immédiatement après mon passage. Je suis dans un nouveau sas, entre deux grilles. Le surveillant actionne la seconde serrure (clac !), je monte les escaliers, encore une grille, je sonne, clac, et je pénètre enfin dans un petit hall et me dirige vers un bureau où se trouvent trois surveillants. Je les salue, me présente et donne le nom du détenu que je suis venue voir en leur remettant mon fameux permis de communiquer.

Le surveillant crie le nom du détenu, je tourne la tête et vois une salle d'attente remplie de détenus. Deux grilles nous séparent. Certains se sont approchés de la grille et m'observent, me font des signes en me demandant si je peux les prendre aussi. J'aperçois le « mien » au milieu de tout ce monde, il me voit et je lis la surprise dans son regard.

Un clac puis un second clac, il entre dans le hall, il s'approche timidement pour me faire la bise et, tout d'un coup, me serre dans ses bras : « tu es venue ??!!!! »

## DEUX GENÈSES D'INTERVENTION

### *VIRGINIE*

J'interviens depuis quatre ans sur une cité du centre-ville de Marseille lorsqu'en 2008 un des jeunes que j'accompagne est incarcéré pour une affaire relevant du grand banditisme. Je me trouve être la seule référence de ce jeune et de sa famille, déboussolée face au parcours judiciaire complexe qui s'annonce. En outre il apparaît rapidement que d'autres jeunes parmi ceux que je connais sont également impliqués. Ça commence comme ça, par une plongée brutale dans un univers dont je connais mal la logique, je découvre les coulisses des univers judiciaire et pénitentiaire... les coulisses aussi de ces jeunes et de leurs inter relations.

Ça commence comme ça, par une plongée brutale dans un univers dont je connais mal la logique, je découvre les coulisses des univers judiciaire et pénitentiaire

### *EVELYNE*

Dans un premier temps j'intervenais sur une cité des quartiers nord de Marseille avec une forte présence de réseaux de deal qui aspiraient beaucoup de jeunes. Certains de ceux que j'accompagnais se sont retrouvés incarcérés, majoritairement pour des délits liés aux trafics de stupéfiants. Je suis alors allée les voir en prison de manière toute naturelle dans le cadre de mon accompagnement.

## EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL D'UN ÉDUCATEUR DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE À L'INTÉRIEUR DES LIEUX DE DÉTENTION AUPRÈS DES JEUNES QU'IL ACCOMPAGNE ?

### *VIRGINIE*

J'ai formalisé une intervention fondée sur une présence régulière auprès des jeunes

J'ai formalisé une intervention fondée sur une présence régulière auprès des jeunes (parloirs d'avocat, individuels et collectifs), une participation et un décodage des différentes étapes du parcours, un soutien des familles, l'établissement de liens avec les équipes dédiées (Service pénitentiaire d'insertion et de probation...) pour construire du projet et préparer les sorties (formation/emploi...).

### *EVELYNE*

Ma mission était assez simple : je préparais leur sortie, en lien avec la Mission locale et les services dédiés (Service pénitentiaire d'insertion et de probation...) de manière à éviter leur retour dans les réseaux. Généralement ça marchait assez bien. Je connaissais les jeunes, la problématique qui les avait conduits là et leur environnement social, familial, etc. Nous poursuivions le travail sur leur projet. De leur côté ces détenus n'étaient pas isolés, ils recevaient des visites de leur famille, de leurs amis.

## EN QUOI SOMMES-NOUS LÀ DANS LA MISSION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ?

### *VIRGINIE ET EVELYNE*

Faire le lien prend ici un sens très aigu

Nous sommes dans un rôle d'accompagnement et d'interface entre le public et les institutions, à partir de notre connaissance des jeunes et de leur environnement, et de moments partagés avant et pendant la détention... À ces titres nous nous sentons légitimes dans ce pan de l'intervention mais il n'en devient pas pour autant ordinaire. Faire le lien prend ici un sens très aigu car nous sommes parfois le seul lien entre ces univers, le dehors et le dedans. Nous qui travaillons dehors, nous allons dans l'endroit le plus fermé qui soit, la prison, et tissons des passerelles.

## UNE INTERVENTION TERRITORIALISÉE ?

> La prévention spécialisée agit sur la base d'un mandat territorialisé. Son mode opératoire spécifique est la présence quotidienne dans les espaces publics du territoire d'intervention, pour « aller vers » le public et donner à voir la disponibilité des éducateurs.

Virginie parle tout de suite du lien entre l'accompagnement des jeunes détenus et leur (son) territoire. S'agit-il là d'un aspect inhérent au mode « prévention spécialisée » ? Il apparaîtra que c'est un peu plus complexe.

## *VIRGINIE*

En ce qui me concerne, le nombre de jeunes issus du même quartier et impliqués au même moment dans une affaire aux ramifications complexes, a produit un lien très fort entre ce pan de mon travail et ma connaissance du territoire. Comme si l'on apposait sur une carte un calque qui révélerait des dimensions jusque-là restées dans l'ombre. Les parloirs reflétaient des interactions dont je n'aurais pas eu connaissance sans ces circonstances : le lieu par excellence de la fermeture m'ouvrait à une plus grande compréhension du quartier, avec lequel se tissait de ce fait un lien différent.

Les jeunes détenus me parlent beaucoup, j'apprends des choses que je n'aurais jamais sues : des choses que je préférerais parfois ne pas savoir et d'autres qui affinent mon regard et ma lecture (des inversions de leadership, des connivences que je ne soupçonnais pas...), ce qui me permet de repositionner mon intervention, de m'ajuster à ces interactivités dévoilées. Comme si cet *aller hors* du territoire revenait à s'en emparer d'une façon différente. Grâce à ce travail je suis admise dans des lieux de regroupement, par exemple dans des moments de tension consécutifs à des événements violents (règlements de compte…) ; ma présence y est même perçue comme rassurante. J'ai franchi un cap dans l'immersion et suis acceptée dans le territoire symbolique des jeunes et l'espace de paroles qui d'ordinaire se protègent. Cela ne veut pas dire qu'ils me disent « tout » et c'est heureux, ils gardent pour eux des détails ou des perspectives. Il ne s'agit pas d'être assimilé.

Comme si cet *aller hors* du territoire revenait à s'en emparer d'une façon différente

La confiance que me font ces jeunes et leurs familles rayonne, me donnant accès à d'autres jeunes, pourtant récalcitrants à la base à toute prise en charge éducative, mais qui, à leur tour, ressentent le besoin de partager eux aussi une relation privilégiée… Certains semblent même attendre une incarcération pour passer le cap : « Si je rentre, tu viendras me voir ? »

## *EVELYNE*

La prison ne me donnait pas forcément d'éléments supplémentaires sur les modes de sociabilité à l'œuvre sur mon territoire d'intervention. Elle en était plutôt un reflet qui validait mes diagnostics et notamment l'influence des réseaux de deal sur les parcours de vie des jeunes. Dehors ou dedans, le but était le même et en somme la prison s'inscrivait dans l'accompagnement comme d'autres risques pouvaient le faire. Ce n'était pas anodin mais ce n'était pas non plus dramatique, c'était une externalisation du quotidien du quartier et de mon quotidien d'éducatrice de prévention spécialisée dans ce quartier-là et dans ces années-là.

Dehors ou dedans, le but était le même et en somme la prison s'inscrivait dans l'accompagnement comme d'autres risques pouvaient le faire.

Ensuite j'ai commencé à travailler dans l'hyper-centre de Marseille avec des jeunes aux profils différents de ceux de la cité. L'espace n'est plus du tout villageois mais éclaté, davantage fait de passages que de liens. Je suis d'abord sollicitée par des parents dont les enfants sont incarcérés : aller les voir est naturel pour moi mais petit à petit je me rends compte que j'ai changé d'univers et de problématiques.

Les jeunes que j'accompagne en centre-ville sont davantage incarcérés pour des faits de violence, des bagarres. Ils ont des problématiques plus lourdes, notamment des poly-consommations très destructrices et, dans les cas les plus graves, ne se souviennent absolument pas des faits qui les ont amenés là : travailler à la responsabilisation et au sens de la sanction devient alors très difficile.

Il m'arrive d'être sollicitée par des familles qui n'iront pas voir les jeunes et il arrive également que personne ne me sollicite : l'environnement familial et social de ce public est très fragile et se défait complétement à partir de la détention. J'y vais parce que je connais ces jeunes, j'y vais comme on fait de la présence sociale, parce que ce qui produit des effets, dedans comme dehors, c'est la présence.

J'y vais parce que je connais ces jeunes, j'y vais comme on fait de la présence sociale, parce que ce qui produit des effets, dedans comme dehors, c'est la présence.

Je ne peux pas dire que ces interventions pour ainsi dire éparses, au gré de parcours qui ne se croisent pas, soient en lien avec le territoire ni m'en livrent des clefs. Je dirais même que je m'éloigne de ce rapport que je pouvais établir entre le monde clos de la cité et l'écho de son organisation sociale que je trouvais dans mes premiers parloirs. Ici la grande ville dilue les liens, les parloirs ne font pas spécialement lien avec mon territoire d'intervention.

Je me rappelle une fratrie : les deux frères sont incarcérés mais la mère ne va voir que l'un des deux. L'autre, âgé de 16 ans, a déjà un enfant et est en prison pour violences sur sa compagne. Il se met en danger (scarifications) et je continue à aller le voir essentiellement parce que je suis la seule à y aller et à dénoncer son marasme psychique. Si je n'y vais pas, personne ne viendra plus le voir.
Ce jeune sera condamné à deux reprises pour ce type de violence. Je mets en place des visites organisées au relais parents et il établit une vraie relation avec ses enfants, je travaille avec l'éducatrice AEMO car il y a une mesure sur ses enfants, je travaille avec le CSAPA… l'accompagnement progresse, je vois des tensions s'apaiser, des pans de projet se construire.

Les profils, les actes posés ont donc considérablement changé d'un territoire à l'autre, rendant pour moi la situation moins « confortable » si l'on ose dire.

## *VIRGINIE … POUR UN ÉDUCATEUR DE PRÉVENTION TOUT EST TERRITOIRE*

Si les circonstances qui m'ont amenée à intervenir aux Baumettes m'ont souvent éclairée sur le quartier, j'ai aussi annexé les Baumettes. Dans la salle d'attente des parloirs, dans l'espace du relais famille, j'ai croisé souvent les mêmes personnes, j'ai eu des interactions avec d'autres détenus qui parfois ont eu quelques mots sur mon intervention, surprenants, gratifiants : ces personnes que je n'aurais jamais croisées « normalement » étaient devenues l'environnement social des jeunes que j'accompagnais à ce moment-là de leur vie. Avec les surveillants également des relations se sont nouées, j'ai accompagné la reconversion professionnelle de l'un d'entre eux… qui est à présent éducateur. Dans le fond j'ai opéré dans ce territoire-là comme dans un territoire de présence sociale et ces liens m'ont permis d'humaniser cet espace que je trouvais bien rude. Je ne pouvais pas seulement aller voir « mon », « mes » jeunes, je me suis dans une certaine mesure intégrée à cet univers mais je pense que cette modalité m'est un peu personnelle.

Personne du dehors ne connaît les cellules, la prison nous reste extérieure même si nous entrons « dedans » et franchissons pour ce faire tant de grilles

Nous n'entrons pas « en détention » et je ne le souhaiterais pas : il faut bien se dire que personne du dehors ne connaît les cellules, la prison nous reste extérieure même si nous entrons « dedans » et franchissons pour ce faire tant de grilles. La prison nous ne la connaissons pas et c'est très bien ainsi.

## EN QUOI VOTRE PRATIQUE EST-ELLE DIFFÉRENTE OU SPÉCIFIQUE SUR CET AXE DE TRAVAIL ?

### *VIRGINIE*

Il n'y a pas de supports en prison, il n'y a rien, et la notion de projet de vie est modifiée. Dehors, j'avais tendance à faire des choses avec les jeunes : accompagnements, démarches, séjours, chantiers... et à m'appuyer sur des supports, sportifs, artistiques... Rien de tout cela en prison. Pour mener l'accompagnement ne reste « que » l'entretien individualisé, dont les potentialités apparaissent en pleine lumière et elles sont très grandes. Il suffit à soutenir, accompagner, recadrer, motiver... J'ai d'une certaine façon (re)découvert mon métier et vérifié à quel point l'écoute et la présence à l'autre sont fondamentales et puissantes.

Les ressentis sont décuplés, les défenses tombent et le jeune investit progressivement cet « espace » qui lui est dédié

J'ai appris à ne plus redouter ce face-à-face qui dénude un peu de chacun et à me débrouiller de tout ce qui vient car en prison les choses se disent, il faut être prêt à recevoir toute une intimité dont on est plus rarement destinataire « dehors ».

Le parloir a un caractère anxiogène car en prison, tout est ressenti de manière extrême : on n'a pas le droit à l'erreur car tout acte, toute parole, tout engagement sont investis très fortement par le jeune en situation d'enfermement, pour qui tout a bougé, image, réseau relationnel, tout. Les ressentis sont décuplés, les défenses tombent et le jeune investit progressivement cet « espace » qui lui est dédié, il se livre de plus en plus sur ce qu'il est, ce qui le fonde, ses valeurs, ses croyances et même ses déviances. La confiance s'accroît, sur fond de tension et de mise à l'épreuve permanente de mes savoir-faire. C'est un équilibrisme à tenir où j'apprends chaque jour du potentiel du jeune... et de mes limites aussi.

En prison l'espace se réduit, le temps se dilue, les perspectives se modifient et tous les effets sont décuplés : on change d'échelle, tout est enjeu, le positif comme le négatif. Les jeunes sont dedans et si quelque chose leur cause de l'anxiété, elle envahira leur vie car ils n'ont pas d'échappatoire et par un effet de miroir, la tonalité de ces après-midi-là fait baromètre de mes semaines aussi. La détention n'est pas anodine et fait cassure aussi pour moi en termes d'espace/temps et d'enjeux. Mes propres paroles et attitudes pèsent plus lourd que d'habitude, je me dois donc d'être très vigilante.

J'y gagne aussi en reconnaissance. Comme si la disponibilité et l'écoute inhérentes à notre intervention éducative prenaient sens pour eux, se matérialisaient… Comme si le fait d'être simplement à leurs côtés dans ce moment de leur vie si particulier avait plus d'importance que tout l'investissement antérieur et les démarches accomplies « dehors ». Ma légitimité en sort très affirmée, je ressens comme un respect parce que je ne les lâche pas, c'est vrai pour les jeunes détenus : « c'est la première que j'ai vue là-bas », et pour ceux qui vont les voir et pour qui c'est une épreuve.

### *EVELYNE*

Je sais que j'entendrai là des choses que je n'aurais pas entendues ailleurs, que j'y reçois des souffrances brutes que je dois savoir accueillir... Je ressens très fort l'enfermement dans le parloir et la difficulté de se projeter… et pourtant nous sommes hors détention. Passer du travail de rue au parloir revient à faire un grand écart depuis le hors les murs jusqu'à ce petit univers provisoire à l'intérieur de la réclusion. C'est singulier mais il me semble avoir appris à le faire.

Somme toute, intervenir en prison ne me pose pas de problèmes majeurs. Je sais que l'intimité particulière du parloir est déstabilisante au premier abord, la première fois que les jeunes et moi nous y rencontrons, autant pour eux que pour moi d'ailleurs ; je m'y prépare.

Pour moi la base de l'acceptation d'un parloir c'est la qualité préalable du lien.

Pour moi la base de l'acceptation d'un parloir c'est la qualité préalable du lien, qui en sortira encore renforcé, mais je n'ai jamais observé que le lien se noue réellement au parloir. Cela n'engage que moi.

### *VIRGINIE*

La prison enferme mais contient peu : c'est un monde aux réglementations infinies mais détournées ; un monde de murs mais pas pour autant de stabilité ; un univers paradoxal générateur d'ambivalences. L'éducateur y entre, il est porteur du cadre, de la loi, il achemine de l'empathie sans excuser les jeunes. Il se trouve parfois partager avec eux une vision négative de leur cadre de vie actuel... équilibrisme plus que jamais. L'éducateur est aussi confronté aux « exigences » de jeunes, qui pensent l'utiliser comme coursier... Les familles disent parfois : « Il vient d'entrer en prison, il faut régler le problème des cigarettes. » Il faut expliquer, réexpliquer et c'est parfois compliqué. Une grande rigueur et un positionnement clair par rapport au respect du cadre carcéral et de ses règles sont indispensables pour éviter les tentatives d'obtention de passe-droits.

Avec les jeunes en détention, j'explique beaucoup : pourquoi je viens ou je ne viens pas, pourquoi je refuse d'acheter pour eux des cigarettes ou pourquoi, exceptionnellement, j'en apporte un paquet, pourquoi je suspends mes visites ou je veux bien les reprendre, etc. Il ne s'agit pas de justifications mais bien d'une modalité éducative qui vise à donner des repères, poser les limites et mettre du sens dans ce monde clos mais peu contenant.

## DIRIEZ-VOUS QUE VOUS AVEZ INNOVÉ DANS CE CADRE ?

### *VIRGINIE*

J'ai mis en place des parloirs collectifs, ce qui n'était pas tout à fait prévu au début. Dans la première phase, comme j'accompagnais plusieurs jeunes impliqués dans une même affaire, il y avait du pragmatisme dans cette modalité : je gagnais du temps pour expliquer, décoder, etc. Et la dynamique de groupe a joué un rôle éducatif, comme dehors : nous avons repris ensemble les événements, nous avons replacé les responsabilités respectives, des choses ont pu se verbaliser entre eux, qui ont apaisé, aplani, clarifié… il a fallu gérer, c'était lourd parfois et c'était parfois joyeux, nous avons même fêté un anniversaire… ils s'étaient organisés, cela restera inoubliable !

## QUELLES LIMITES VOYEZ-VOUS À CE TYPE D'INTERVENTION ?

### *VIRGINIE*

Pour que l'intervention soit fructueuse, il faut qu'elle ait du sens dans la relation que j'ai avec le jeune et je travaille presque uniquement avec des jeunes que j'accompagnais « avant ». Sinon j'ai du mal à faire la part des choses et je risque de rester extérieure ou d'être manipulée. Un des risques est d'être « trop » (re)connue dans ce rôle et donc trop sollicitée. On peut devenir un enjeu à l'intérieur de la prison : le bouche-à-oreille y fonctionne, comme dans la rue, et on se retrouverait vite

transformée en éducatrice de prison : « Elle va s'occuper de toi. »

Il faut garder en tête que le risque d'instrumentalisation est décuplé car les acteurs en présence sont confrontés à de gros enjeux. Les jeunes, du dedans et du dehors, ainsi que les familles, vont peser sur un éducateur vécu comme recours ultime et à qui l'on prête des pouvoirs qu'il n'a certes pas... Veiller à ne pas devenir visiteuse de prison, rester éducatrice de prévention spécialisée.

Il ne faut pas glisser vers une prestation systématique qui serait au moins chronophage sans être forcément efficiente. Nous finirions alors par fonctionner comme un dispositif, générant de la marge et de l'exclusion, alors que nous avons vocation à travailler sur cette marge elle-même. Je tiens beaucoup à ce pan de mon intervention, que je ressens indispensable pour les jeunes mais il est susceptible d'évoluer, comme les autres axes de travail (prévention du décrochage scolaire ou de la toxicomanie...). Il est sans cesse en construction, au croisement entre la demande exprimée et mon analyse du territoire d'intervention. Alors oui, je choisis les jeunes et parfois je dis non... Mais ne faisons-nous pas toujours ainsi ? Je suis susceptible d'arrêter en fonction d'une modification du contexte local.

Il faut garder en tête que le risque d'instrumentalisation est décuplé car les acteurs en présence sont confrontés à de gros enjeux.

### *EVELYNE*

Ce qui est nouveau et compliqué pour moi depuis que j'interviens en centre-ville c'est la solitude des jeunes à qui je rends visite. Elle me place parfois en situation d'être comme dépositaire de leur équilibre psychique. Il y a là une tension parfois lourde à porter et assortie de multiples questionnements : ai-je la capacité d'étayer une telle fragilité ? Ai-je les bons réflexes ? La bonne distance dans un tel dénuement devient malaisée, l'on peut craindre de s'en être éloignée et de faire du mal au lieu d'être bénéfique à l'autre. Le rapport de confiance a tendance à être trop investi quand il est unique et travailler à la séparation d'avec ce lien éducatif est alors périlleux. L'outillage « psy » dont je dispose en tant qu'éducatrice me paraît trop limité et la sensation de tâtonner est bien souvent pesante.

## QUEL EST L'EFFET DE CETTE INTERVENTION ?

### *VIRGINIE*

Sur ce point la prison ne change pas grand-chose : des effets oui, mais peu prévisibles. Entre le jeune que l'on soutient beaucoup, sur le parcours duquel on intervient à plusieurs titres et que l'on perd de vue à la sortie (question de l'intimité dévoilée ?) et celui pour lequel on a assuré des parloirs, sans plus, et qui témoignera ensuite : « Heureusement que tu as été là. » Ce qui produit des effets, dedans comme dehors, c'est la présence.

Ce qui produit des effets, dedans comme dehors, c'est la présence.

Le maintien de la relation éducative en détention, avec des jeunes ayant fait l'objet d'un accompagnement éducatif en amont, trouve sa pertinence en ce qu'il propose une prise en charge globale avec tous les interlocuteurs concernés, mais également en ce qu'il approfondit la relation. Le temps de la détention, un peu suspendu hors contexte, favorise l'établissement d'un véritable lien de confiance et d'un travail d'introspection, pouvant servir l'émergence d'un projet de vie et de réinsertion. Bien entendu, il existe un certain nombre de freins pouvant mettre l'intervention en échec mais le fait d'envisager, avant la sortie, des perspectives, apparaît comme un pan incontournable en matière de prévention de la récidive.

### *EVELYNE*

Le jeune condamné pour violences sur sa compagne devait sortir au cours de l'été 2016, la situation était stabilisée et j'allais le voir rarement… lorsque son frère, que je rencontre en travail de rue, m'apprend un peu avant la date prévue pour la sortie qu'il vient d'être condamné à treize ans supplémentaires… pour faits de violence.

Cette nouvelle me cause un vrai choc. Autour de ce jeune ont travaillé la prévention spécialisée, le service pénitentiaire d'insertion et de probation, la protection judiciaire de la jeunesse, l'aide sociale à l'enfance… et nous ne sommes pas parvenus à infléchir sa trajectoire suffisamment pour qu'il s'en sorte. La seule chose qui aurait pu à mes yeux être décisive aurait été une véritable démarche thérapeutique mais cela ne s'est pas mis en place : la prison ne le favorise guère et il n'a pas lui-même adhéré suffisamment à ce type de prise en charge. Je crois que la prison est devenue son repère et qu'il a tout fait pour y rester. Je me rappelle sa solitude quand il me disait au parloir : « la seule qui m'aime c'est toi. »

Accompagner les trajectoires carcérales revient souvent à se cogner à des spirales d'échecs déjà en place.

Tous les intervenants autour de ce jeune sont confrontés à l'échec d'un système dont chacun d'entre eux est partie prenante, en tout cas c'est comme cela que je le ressens. Ces profils-là, ces trajectoires-là, vous font remettre en question le métier. Accompagner les trajectoires carcérales revient souvent à se cogner à des spirales d'échecs déjà en place et à leurs retombées, désastreuses et comme mécaniques.

## ET VOS LIMITES À VOUS, QUE POURRIEZ-VOUS EN DIRE ?

### *VIRGINIE*

Je n'accompagnerais pas n'importe quel délit : homicide, viol… les crimes ne sont pas de mon ressort, je l'ai ressenti dès le début (à l'époque où je pensais qu'ils seraient habillés en orange) et les jeunes le savent, je le leur ai toujours dit.

### *EVELYNE*

J'ai été confrontée récemment à ce questionnement :

Une maman m'appelle parce que sa fille est en prison. Je l'ai accompagnée des années auparavant et elle faisait partie des jeunes plutôt « normés » : trajectoire d'insertion professionnelle réussie, emploi, mariage, je l'ai croisée à quelques reprises et je sais qu'elle a un enfant. Ce jour-là j'apprends pourtant que son mari était violent et qu'elle a été arrêtée parce qu'au cours d'une de leurs disputes/bagarres, elle l'a tué (apparemment accidentel, il était saoul et est tombé sur un couteau qu'elle avait attrapé avant de tomber par terre). Sa petite fille est confiée à la grand-mère.
Je pénètre pour la première fois dans le quartier des femmes : il me faut traverser une cour immense, absolument vide... Et ensuite je vois des enfants, les bébés qui vivent dans la pouponnière ou qui sont là pour des visites médiatisées. C'est terrible, les enfants n'ont rien à faire dans une prison, quelque chose vacille à quoi je ne m'attendais pas. Le meurtre, une femme, une mère, quelque chose de l'altérité est violemment ébranlé qui n'a pas trait au travail, mais à ma condition propre. J'ai déjà vu en prison des jeunes dans des états de détresse très grands mais c'étaient des garçons, comme si le genre m'avait protégée de certains effets miroir.

Aller voir cette jeune femme répond aussi à un besoin de comprendre : que s'est-il passé, qu'avions-nous loupé dans notre accompagnement antérieur ? quelque chose nous a-t-il échappé que nous aurions pu prévenir ?

J'ai du mal à la reconnaître, même physiquement, tant elle est marquée par ce qu'elle vient de vivre et qui n'est pas encore stable pour elle-même : est-elle une criminelle, ou bien une victime ? Je ne peux guère l'accompagner à donner du sens tant que nous ne savons pas comment son acte sera qualifié. L'avocat et la juge sont mieux qualifiés que moi en la circonstance, mais ils sont très favorables à ma présence auprès d'elle et demandent que je la soutienne. Pour autant je sais bien qu'il ne s'agit pas là d'un accompagnement éducatif. Je passe par la juge pour les permis de visite et elle insiste : « c'est bien parce qu'il n'y a personne pour elle », ce qui renforce mon incompréhension. Cette jeune fille était très gaie, elle travaillait, pourquoi n'y a-t-il personne pour aller la voir et la soutenir ? Mais c'est très différent des jeunes gens dont je parlais plus haut : ils étaient condamnés, je les soutenais et j'organisais des choses avec eux, dans leur quotidien. Là je suis projetée dans le temps juridique, suspendue en somme avec elle dans l'attente de décisions et de procédures sur lesquelles je n'ai aucune prise. Je me sens mal à l'aise au parloir. Il n'y a plus de projet éducatif, il a eu lieu et aujourd'hui le délit s'invite entre nous en lieu et place du chemin que j'ai l'habitude de suivre avec les jeunes. Même s'il n'est pas linéaire et parfois même opaque, il y a un chemin, je maîtrise un certain nombre de paramètres et suis à l'affût du bon moment où dévoiler des propositions, donner des pistes, etc. Mais là je n'ai rien à proposer, rien à valoriser.

Restent deux êtres humains, connectés certes, mais je me sens plutôt dans la peau de la visiteuse de prison que je n'ai pas choisi d'être et je ne me sens pas forcément compétente pour « tenir » cet espace de grande souffrance et de variations d'humeurs.
Il me semble avoir atteint une limite personnelle dans la prison pour femmes et dans la détention pour meurtre. Ces limites, nous savons qu'elles existent, parfois nous les effleurons et mettons en place des procédures techniquement recevables : nous faisons avec un collègue ou nous orientons, mais là je n'ai pas d'échappatoire. Je reste avec mon problème, même pas tout à fait sûre de retourner voir cette jeune femme dont je sais bien pourtant qu'elle m'attend :« tu es mon éducatrice de quand j'étais petite. » Je tiens un discours de vérité : « j'ai du mal à venir », je le lui dis… sans trouver véritablement d'issue. Je suis en train de me brûler les ailes, alors je l'écris.

## LE TÉMOIGNAGE AUX ASSISES, LA FIN D'UN CYCLE ?

### *VIRGINIE*

Deux jeunes que j'accompagne vont être jugés pour la même affaire. Je vais les voir au parloir à la même fréquence mais je ne les connais pas de la même manière car j'avais accompagné réellement l'un des deux avant la détention et l'autre beaucoup moins.

Celui que je connais le mieux a des antécédents judiciaires, déjà pour des faits de braquage : au vu de l'antériorité de ma relation avec lui, je dispose d'un matériau biographique et d'une connaissance fine. Pour l'autre je suis davantage démunie, ma vision est moins nette mais je sais qu'il est complètement isolé. L'accompagnement qui s'est noué suite à la détention est très fort et je ressens que mon soutien est très important pour ce jeune qui me dit une semaine avant le procès que je suis la seule personne à venir le voir en prison.

D'entrée cette disparité me pose un gros problème car je ne veux pas témoigner d'une manière déséquilibrée, je ne veux desservir aucun des deux. De fait celui que je trouve si fragile sera seul au procès et l'on me confirme que ce n'est pas bon : cela influence souvent négativement le jury.

Je suis pourtant habituée à rédiger des notes pour des magistrats, ce sont des synthèses d'accompagnement éducatif où je reste sur du factuel et me centre sur le travail d'accompagnement, retraçant essentiellement les démarches entreprises avec les jeunes.

L'autre facteur d'angoisse est que je sais fort bien que les assises sont un lieu théâtralisé et public où je me trouve représenter mon institution et mon métier. Je veux être à la hauteur et j'ai bien conscience du piège dans lequel je risque de tomber : une apparence de naïveté dans mon appréciation de ces jeunes ruinerait totalement ma légitimité, réduirait à néant la validité de l'expertise éducative et se retournerait en effet contre ma personne, mon métier et mon employeur. Il ne faut pas tomber dans ce piège mais parvenir à donner des clefs de compréhension qui ne valent pas excuse, c'est l'équilibre que je dois tenir.

Tout d'un coup je ressens ma responsabilité comme écrasante. Cette affaire avait été abondamment médiatisée, ce qui conférait à ces jeunes une assimilation à du grand banditisme, mais moi je sais bien qu'au parloir je rencontre des amateurs, des jeunes plutôt démunis. Et je peux appuyer mon expertise sur le fait qu'ils n'ont pas basculé dans ce miroir que leur tendait la médiatisation et qui aurait pu leur faire acquérir dans la prison un statut de « vrais pros », assorti d'une zone de confort. Ils ne sont pas tombés là-dedans, ce qui est à mes yeux une posture positive que je me dois et leur dois de communiquer aux assises.

Un même fait, aux assises, est décortiqué par les différents acteurs en présence et fait l'objet d'appréciations diamétralement opposées, le même élément pouvant faire conclure que les jeunes sont des professionnels de la délinquance ou au contraire de simples amateurs. Le garde-fou, ce sera ma sincérité, je ne pourrai pas porter une analyse dont je ne serai pas intimement convaincue. Petit à petit le témoignage prend forme à l'intérieur de ce périmètre.

« Le collège où tous deux ont effectué leur scolarité est au fond d'une impasse bordée d'immeubles frappés d'arrêtés de mise en péril mais jamais détruits, en contrebas de l'autoroute et derrière une déchetterie devenue, depuis sa fermeture, une décharge sauvage. Leur territoire de vie d'emblée n'inspire pas la réussite ou la promotion sociale et le poids de l'environnement sur les trajectoires individuelles y est très important. Les phénomènes de délinquance et de violence y ont explosé ces dix dernières années.

C'étaient des jeunes que l'on voyait toutes les semaines : ils s'arrêtaient le plus souvent pour dire bonjour et discuter mais aussi pour mettre à jour leur CV, effectuer une recherche sur Internet ou se renseigner sur des formations… En résumé, des jeunes (…) qui ne nécessitent pas réellement un accompagnement éducatif mais avec lesquels une vraie relation s'est nouée (…) des jeunes que l'on apprécie de côtoyer en prévention parce qu'ils sont faciles d'accès, matures, éduqués et autonomes.

Il y a eu des facteurs favorisant un «glissement». L'un a d'abord connu des problèmes de santé importants et subi une opération qui lui a valu six mois d'arrêt de travail ; malgré ce, il termine son contrat d'apprentissage avec deux CAP en poche - thermique et sanitaire - et se lance dans une recherche active d'emploi mais malheureusement ses recherches s'avèrent infructueuses… Le passage d'un statut de professionnel reconnu avec autonomie financière à l'impression d'un retour à la case départ, malgré tous les efforts consentis. Avec le recul, il me semble que ça a représenté une première rupture dans sa dynamique d'insertion… En plus il était très sportif et très actif dans sa vie professionnelle. Cet événement l'a marqué psychologiquement et, je pense, un peu découragé… Pour l'autre, il s'agit plutôt d'un contexte de grandes difficultés familiales et financières conjuguées avec celle, plus personnelle, à trouver une voie, une porte de sortie… »

En prison, parfois, je me retrouve face à des jeunes qui se sont forgé un petit statut, sont à fond dans leur rôle de détenu, se montrent impatients, comme s'ils avaient mieux à faire que de patienter pour notre rendez-vous, estimant que l'accompagnement leur est dû, ou pire, s'imaginant qu'il va leur permettre d'obtenir un passe-droit, une réduction de peine. Dans ces configurations-là, si j'ai l'impression que mon intervention est stérile ou que les jeunes ne jouent pas le jeu, je n'ai aucun scrupule à stopper l'accompagnement et je l'ai déjà fait à plusieurs reprises…

Avec eux, en prison comme à l'extérieur, la relation était facile, c'étaient des jeunes respectueux, patients, partie prenante de l'accompagnement, sachant apprécier cet espace où ils peuvent se livrer et le considérant même comme un privilège. Ils étaient en capacité d'admettre qu'ils avaient fait les mauvais choix alors même qu'ils avaient d'autres perspectives… J'apprécie par-dessus tout cette sincérité qui m'a poussée à proposer de témoigner pour eux. Ni eux ni leurs familles ne me l'ont demandé et cela les résume bien : ils ne sont pas dans la plainte et ne cherchent pas à tout tenter pour s'en sortir. Au contraire, ils ont tellement honte qu'ils ne demandent rien.

Ce témoignage ne voulait pas leur trouver des excuses, d'ailleurs eux-mêmes ne s'en trouvent pas, mais seulement donner à voir ce qu'ils sont, ou tout au moins la façon dont je les ai perçus au long de ces années : de bons jeunes qui se sont perdus à

un moment de leur parcours. Malgré tout, je reste convaincue qu'ils présentent tous les deux de vraies capacités à prendre d'autres directions pour leur vie future et à se réinsérer.

Ce témoignage ne voulait pas leur trouver des excuses, d'ailleurs eux-mêmes ne s'en trouvent pas.

Le témoignage s'est très bien passé, mais j'ai ressenti ce passage aux assises comme un tournant… Une fin de cycle dans cette intervention ?

La pression que j'ai ressentie à ce moment-là m'a poussée à regarder en arrière et à faire un point d'étape : cette intervention commencée un peu par hasard m'a énormément apporté. J'ai développé des compétences techniques en matière juridique : cela a servi aux jeunes mais aussi à mes collègues de travail, il y a eu une légitimation de mes connaissances et je joue un rôle de ressource interne (choix d'un avocat, demande de parloir, décodages, etc.).

En même temps j'ai été prise dans une vague, les repères et les limites que j'avais posés ont été continûment déplacés, je me suis retrouvée accompagner en détention des jeunes que je ne connaissais pas, je me suis sentie parfois utilisée par des jeunes qui n'attendaient de moi qu'une garantie et non pas un soutien, j'ai vécu comme eux les phases des accompagnements d'une manière beaucoup plus aiguë que « dehors » et les « bonnes surprises » m'ont aidée à tenir à leurs côtés. J'avais des représentations, il y avait le bien et le mal, le légal et l'illégal. L'accompagnement en détention m'a permis de concevoir et d'accepter des zones grises, d'intégrer que j'avais face à moi des jeunes qui avaient commis des actes que je trouve graves mais qu'en même temps leur personne me paraissait respectable. Cette modalité a modifié ma vision des choses et la personne que je suis aujourd'hui doit quelque chose d'important à ce chemin-là. Mais j'ai vécu des montagnes russes émotionnelles et techniques.

Le métier a été un garde-fou : je n'étais pas là pour leur tenir la main, là-dessus j'ai toujours été très au clair, mon rôle consiste à les maintenir dans une réalité dont l'incarcération peut les couper, car la prison ne structure pas.

Je la vois comme un cycle, cette intervention : j'ai démarré avec ce premier groupe et nous avons ouvert la voie ensemble, les jeunes étaient très conscients des efforts que je devais faire pour comprendre avec eux, établir des modes d'emploi… et notamment les parloirs collectifs. D'autres, qui sont venus après, ont trouvé le fonctionnement déjà rôdé et se sont comportés bien souvent en enfants gâtés. J'avoue que cela m'a été pénible, m'obligeant à recadrer sans cesse et même si refixer les limites est le socle de l'éducatif, dans ce cas, ces comportements ne sont pas étrangers au fait que je m'interroge, jusqu'à envisager de suspendre cet axe de travail.

En outre la prison se transforme : une partie des Baumettes historiques a été fermée et le parloir avocat a été déplacé dans une nouvelle structure. Les détenus devaient y accéder par un tunnel mais ça fonctionne mal, il n'y a pas assez de personnels pour les escorter, les attentes sont interminables. La salle d'attente a disparu, remplacée par des box d'attente… Il n'y a plus les enfants, plus question de territorialiser la prison et d'y vivre quelque chose de « banal » comme j'aimais tant à le faire… la fin du cycle décidément ?

Ensuite il a été décidé que les travailleurs sociaux rencontreraient les condamnés directement en détention et une ancienne unité psychiatrique a été aménagée en ce sens : c'est la première fois que j'entre en détention. Après toutes ces années, c'est un peu comme si je ne savais pas grand-chose de la prison… Je suis frappée par le bruit, un brouhaha continu, envahissant, et cette odeur que je connais bien, caractéristique, me frappe davantage à l'intérieur de la détention. Les parloirs se

déroulent dans d'anciennes cellules avec des verrous et l'œilleton… un air de *Ligne verte*… et bien sûr on attend toujours !! Les parloirs collectifs, c'est bel et bien terminé, ici on fouille mon sac comme dans les films, le règlement est lourd, je ne connais personne. Il faudra recommencer à trouver des appuis, à tisser des relations pour que quelque chose de moi rejaillisse sur les jeunes après mon départ. Je vais le faire ou non ? Je ne sais pas.

Nous tenions notre histoire. Notre *Cahier* se terminait ; l'une était convaincue que l'écriture avait accompagné la fin de l'intervention et l'autre qu'elle avait trouvé sa propre limite… Mais aucune des deux n'avait vraiment envie de clôturer.
Alors, l'espace de cette publication étant conçu pour accueillir les ressentis et laisser du temps au temps… l'été a passé et elles sont revenues disant que maintenant oui, nous pouvions clôturer.

## ON Y RETOURNE ?

### *VIRGINIE*

Un deuxième témoignage aux assises, pour un des deux jeunes, qui fait appel. J'y vais, la procureure me « secoue », il y a des enjeux des deux côtés… et la peine est abaissée à l'issue de l'appel. Les assises ne sont pas banalisée, certes non… mais enfin elles n'ont plus ce caractère extra-ordinaire qu'elles avaient revêtu la première fois.

Sur le quartier l'impact de l'intervention se fait sentir, les jeunes que j'ai accompagnés il y a longtemps sont à présent des trentenaires très bousculés par les affaires qui concernent les plus jeunes, il y a une fenêtre éducative dans laquelle je m'engouffre : « vous avez un rôle à jouer, comme moi. » La légitimité que j'ai à leurs yeux me permet de nouer des alliances éducatives et de transformer des choses. Décidément cette intervention fait partie intégrante de mon outillage éducatif…

Il y avait eu ce hasard, ce premier groupe, cette aventure imprévue dans laquelle, toute jeune éducatrice, je m'étais engagée… Et puis il y a eu comme un reflux, la peur de me laisser instrumentaliser, de ne plus être suffisamment présente sur le quartier, il me semblait indispensable de prendre une décision. Mais en cette rentrée il y a eu ces assises, il y a ces jeunes rencontrés dans cette détention bruyante dont je connais les caractères absurdes, il y a les grands du quartier qui veulent bien tenter quelque chose pour que j'accompagne un jour moins de petits de l'autre côté des murs…

Et moi qui renonce peut-être à devoir toujours trancher entre le oui et le non, le mal et le bien… C'est certainement le plus grand apport personnel que j'en retirerai, accepter ces zones grises. A ce moment-là je comprends que je continuerai à aller voir des jeunes en prison. Un peu comme sur le quartier dont on repart certains soirs en se disant que là, que celui-là, que ce n'est plus possible et puis le lendemain on revient, ils sont là, ils demaandent ou ne demandent pas, et l'on s'entend proposer… un séjour, un chantier ?… Pour après coup se dire que l'on a eu raison de revenir. Accepter que le métier sur l'humain ce soit cela aussi, ne pas tout maîtriser y compris de soi-même. Instinct de survie, faculté d'adaptation, liens, questionnements moraux,

dans ces temps engagés du parloir, à ces charnières de leurs vies, il m'a été donné de voir quelque chose de leur humanité que je n'aurais peut-être jamais approché sans cela.

Le sens, c'est l'usager qui le donne, aspérité après obstacle. Le moment où face à ce jeune que l'on connaît depuis si longtemps, ou cet autre que l'on connaît peu et qui s'avance vers vous, au parloir ou dans la rue, le sens se détache nettement, de ce que l'on est venu faire.

## *EVELYNE*

Dans ma situation avec la jeune femme, la vraie limite était objectivable, je n'étais plus dans le cadre d'un accompagnement éducatif, je n'étais pas en mesure de transformer une situation, de poser des éléments de projet... En dehors de mon métier, je n'ai pas de légitimité à aider, à écouter et évaluer l'effet produit. Les éducateurs ont tendance à dire que ce qu'ils font ou disent relève du bon sens, une écoute, sans plus... mais dans un cadre professionnel et sur la base d'une mission. Le malaise ressenti dans cette circonstance m'a appris à peser le bien-fondé de mes actes à l'aune de l'existence d'un véritable accompagnement ou de son absence/impossibilité. Je m'autoriserai désormais à énoncer ce périmètre, non pas comme une limite dont il faudrait s'excuser, mais comme une preuve de compétence et de technicité.

Depuis, l'usager, comme souvent, a redonné le sens : la jeune femme n'était pas dupe et savait bien que j'étais hors cadre… elle me l'a dit. Mais par ailleurs elle se rendait compte que son avocat n'était pas le mieux indiqué pour son cas et je suis repartie dans des modalités plus classiques, dont la recherche d'un avocat… Je savais qu'après le procès je cesserais de la voir mais je me sentais plus sûre de moi parce qu'il y avait un contenu concret. Il fallait trouver des transitions car le mandat de dépôt arrivait à son terme et après la reconstitution elle sortirait (sous bracelet électronique). Il faudrait alors qu'elle ait un travail, etc. Je la revois à sa sortie, elle ne va pas bien et je cherche une orientation thérapeutique. Et puis elle a disparu. On avait fait appel à moi hors cadre et là c'est elle qui sortait du cadre, son chemin ne passait plus par moi, je n'avais plus de nouvelles, il me restait à porter quelque chose de sa nécessité de s'en aller, manière d'épilogue de mon accompagnement ancien, acceptant là encore mon rôle d'éducatrice, puisqu'aussi bien laisser partir est une grosse partie du métier. On s'en est sorties finalement et comme d'habitude l'usager a aidé… et j'ai fini par trouver un sens, technique, à l'ensemble de cette séquence.

## UN MOT DE CONCLUSION PARTAGÉE, POUR LES JEUNES PROFESSIONNELS ?

L'éducateur connaît les potentiels des jeunes : un jeune condamné pour violences fait un stage dans une maison de retraite et ça se passe d'une manière formidable…

Les décalages entre ce qu'ils sont et ce qu'ils ont pu commettre sont compliqués à gérer et plus encore à communiquer. L'accompagnement en prison dévoile des complexités de cette nature et l'éducateur reste celui qui « croit » les jeunes, qui sait et malgré tout cela reste bienveillant… selon la formule fondatrice de Janusz Korczak[1]. Lorsque nous allons les voir en prison ils sont au plus bas, il nous faut être capables de les « assurer » comme en montagne, tout en mettant le cadre. La question de la distance/empathie doit être maîtrisée, sinon le professionnel s'abîme et l'accompagnement se retourne jusqu'à devenir contre-productif. Rester dans le cadre du référentiel métier, en prison comme dans la rue, est une garantie, pour le public et pour le professionnel.

Ce Cahier maintenant nous l'estimons clôturé, ce qui ne signifie pas que nous avons des réponses définitives mais que le temps de l'écriture a permis de se poser des questions que l'on accepte de ne pas refermer, notes tenues mais qui n'empêchent plus.

[1]- « Qui l'aura connu, qui aura tout su de lui, et qui malgré cela sera resté bienveillant : son éducateur. », Janusz Korczak, *Théorie et pratique*, 1925

*Les cahiers de l'addap* est une publication du Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13 - (Le Nautile, 15, Chemin des Jonquilles – 13013 Marseille) Directeur de la publication, Yves Grognou. Responsable de la rédaction, Geneviève Casanova. Direction artistique et maquette, MPD - N° 5 - 2019 - ISBN - 978-2-9547723-9-4 - **ISSN - 2272-8376** - Dépôt légal en cours - Les opinions et jugements émis dans cette publication à fréquence de parution variable n'engagent que leurs auteurs.

Au moment où nous fabriquons ce document, Virginie inaugure une correspondance avec les condamnés, désormais transférés en dehors de la prison des Baumettes. L'écriture, seul moyen légal de garder le lien. Le temps un peu étiré de l'écriture pour elle aussi installe un espace singulier, prolongeant des parloirs qui ont parfois changé quelque chose dans le quotidien et les parcours des jeunes et à coup sûr ont bousculé son propre parcours, d'éducatrice, de citoyenne et de personne.
Modalité nouvelle, après les parloirs collectifs et avant d'autres micro inventions. Cette souplesse est le cœur même de la prévention spécialisée, qui met à profit tout espace interstitiel pour loger de l'éducatif dans le quotidien des jeunes qu'elle accompagne.